



Le Directeur
Réf : D-20-00-8595

Paris, le **02 JUL. 2020**

LE DIRECTEUR DE LA SECURITE SOCIALE

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNAF

Objet : Date de versement de l'allocation de rentrée scolaire 2020

Monsieur le directeur,

Afin de permettre aux familles concernées de faire face dans les meilleures conditions aux dépenses qu'elles doivent supporter au moment de la rentrée scolaire de leurs enfants, je vous saurais gré de bien vouloir donner instruction aux caisses d'allocations familiales (CAF) de procéder au versement de l'allocation de rentrée scolaire le mardi 18 août 2020.

Par ailleurs, la rentrée scolaire ayant été fixée au 17 août 2020 dans le département de la Réunion et au 24 août 2020 dans celui de Mayotte, je vous saurais gré de bien vouloir donner également instruction à la CAF de la Réunion et à la caisse de sécurité sociale de Mayotte de procéder au versement de l'allocation de rentrée scolaire le mardi 4 août 2020 dans ces départements.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente lettre.

Le Directeur de la Sécurité Sociale

Franck VON LENNEP